



FORMATION END MODULE 2 : « CONTRÔLE DES ACTIVITÉS NON DOMESTIQUES »

DATES : Jeudi 5 octobre (9h30 – 17h30) et vendredi 6 octobre (8h30 – 16h30) + ½ journée en visioconférence

LIEU : Loire Forez Agglomération - Station d'épuration Sitepur - 42600 Savigneux

TARIF : 1 350 €¹ (déjeuners compris)

INSCRIPTIONS : [Formulaire en ligne](#) (13 à 18 participants)

► Une formation complémentaire au « Diagnostic de site »

Cette proposition a été élaborée à la suite de la formation réalisée en 2022 sur le diagnostic de site des activités non domestiques, à **partir des besoins exprimés par les participants**.

Elle vise à approfondir et compléter le « premier module » pour aider les techniciens dans leurs missions quotidiennes **de contrôle** des activités non domestiques.

Cette formation se veut **concrète et interactive**, s'appuyant sur des retours d'expériences et laissant une large part aux échanges.

Elle s'adresse à tous les techniciens en charge de ces missions. Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le premier module pour suivre cette formation, même si cela est préférable.

► Trois intervenants complémentaires pour vous former et vous accompagner

- **Etienne Cholin**, responsable d'affaire/expert, Sépia Conseils
- **Vincent Laguillaumie**, facilitateur et formateur, VLCCAP et chargé de mission END, Grand Chambéry
- **Alexandra Pinscloux**, chargée d'animation du réseau END, Graie

► Les objectifs de la formation

- **Appréhender la suite du diagnostic** : définir puis suivre une **demande de mise en conformité**, des **prescriptions**, des **recommandations**
- Se former au **dimensionnement des ouvrages** de prétraitement les plus courant
- Acquérir les bases de la **gestion intégrée des eaux pluviales**, et intégrer cette dimension dans le contrôle des activités non domestiques
- Appréhender la **gestion des pollutions accidentelles** : enjeux, acteurs, organisation.

► Public cible :

Techniciens et responsables de service, en charge du contrôle des activités non domestiques

¹ Les prix s'entendent net de taxe, le Graie est une association loi 1901 non assujettie à la TVA.

Programme de la formation

JEUDI 5 OCTOBRE 2023

- 09H30** **Accueil des participants**
- 09h50 **Tour de table, présentation des objectifs et du déroulement de la formation**
- 10h00 **Contexte et cadre d'actions du service non domestique**
- 10h30 **Prescriptions suite au diagnostic (activités existantes/nouvelles)**
- Approfondissement des étapes qui suivent un diagnostic : Présentation du rapport et des anomalies, processus décisionnel et accompagnement, travaux et régularisation administrative.
 - Mise en situation et études de cas
- 12h30 **Contrôle périodique**
- Objectifs, types de contrôle, moyens et suivis
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30 **Apprécier le dimensionnement des ouvrages :**
- Types de prétraitement : séparateur à graisses, séparateur hydrocarbure, décantation eaux de fouilles, dégrilleur, bassin tampons, bassin d'homogénéisation
 - Principes / rôles du technicien / référentiels et outils disponibles
 - Exercices pratiques
- 17h30** **Fin de la journée**

Nous invitons ceux qui le souhaitent à partager le dîner, lieu à définir

VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

- 08H30** **Accueil des participants**
- 08h45 **Gestion intégrée des eaux pluviales et END**
- Les bases : enjeux sociaux et environnementaux, principes de gestion et cadre d'action (zonage pluvial et règlement de service)
 - Quel sujet pour les non domestiques ? Comment gérer in-situ les eaux du site (eaux de process, de voirie, de parking, de toiture...) ?
 - Etudes de cas
- 12h30** **Déjeuner**
- 14h00 **Gestion des pollutions accidentelles**
- Enjeux et cadre d'actions
 - Définition d'une stratégie
 - Supports disponibles
- 15h00 **Temps de questions libres**
- 15h30 **Evaluation et tour de table de clôture**
- 16h00** **Fin de la journée**

► Matériel à prévoir

- De quoi prendre des notes